

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Référent : Madame Collange

04 90 49 35 50

petrdupaysdarles@ville-arles.fr

Liste des pièces adressées le 17 mars 2022

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

CONSEIL SYNDICAL DU 8 MARS 2022

2022- 005 – PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 POUR DEBAT

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléant Présent	Procurations	Absents	Bureau et Conseil syndical Participer à la réunion Zoom https://us06web.zoom.us/j/B6759075434 ID de réunion : 867 5907 5434
13	0	4	11	17

Présents

ACCM : Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre RAVIOL, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Patrick de CAROLIS ;

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Bernard WIBAUX, Monsieur Hervé CHERUBINI ;

IPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Max GILLES ;

Absents excusés

ACCM : Madame Laurie PONS, Monsieur Jean-Michel JALABET, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Hervé MISTRAL, Monsieur Fabien BOUILLARD, 1 siège en attente de désignation (Boulbon/ACCM) ;

CCVBA : Madame Anne PONIATOWSKI ;

IPA : Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN,

Procurations

Madame Laurie PONS à Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE à Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Michel JALABET à Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN à Monsieur Michel PECOUT.

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



CONSEIL SYNDICAL DU 8 MARS 2022

2022- 005 – PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 POUR DEBAT

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléant Présent	Procurations	Absents	Bureau et Conseil syndical Participer à la réunion Zoom https://us06web.zoom.us/j/86759075434 ID de réunion : 867 5907 5434
13	0	4	11	

Présents

ACCM : Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre RAVIOL, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Patrick de CAROLIS ;

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Bernard WIBAUX, Monsieur Hervé CHERUBINI ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Max GILLES ;

Absents excusés

ACCM : Madame Laurie PONS, Monsieur Jean-Michel JALABET, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Hervé MISTRAL, Monsieur Fabien BOUILLARD, 1 siège en attente de désignation (Boulbon/ACCM) ;

CCVBA : Madame Anne PONIATOWSKI ;

TPA : Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN,

Procurations

Madame Laurie PONS à Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE à Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Michel JALABET à Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN à Monsieur Michel PECOUT.

o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o

Rapporteur : Monsieur Michel PECOUT

Vu les articles L 5211-36 et L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1er octobre 2015 portant modification des statuts du Syndicat mixte du Pays d'Arles en application des articles L.5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les dispositions de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

Considérant le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles qui regroupe au moins une commune de plus de 3.500 et habitants et compte plus de 10.000 habitants ;

Il convient à ce titre d'organiser un débat d'orientations budgétaires, acté par délibération, dans un

décal de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir :

- 1 - PRENDRE**, acte de la tenue du Débat d'Orientations budgétaires pour l'exercice 2022 ;
- 2 - DEMANDER**, au Président que soit préparé le Budget 2022 selon les orientations retenues ;
- 3 - AUTORISER**, Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette décision.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several large, overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.